ANNEXE DOCUMENTAIRE

Périmètre du site et conditions d'utilisation

FRANÇAIS · FRANCE

Gaspard Joly · Novembre 2026

U04

01 · Passeport

01 · Passeport

ID	Paramètre	Domaine, condition et résultat
01-01	Nom de la marque	Tower Rush
01-02	Variante de nom autorisée	Original Galaxsys, clé galaxsys:tower-rush:original. Les alias de recherche sont liés à la paire nom + studio
01-03	Objet du site	Référentiel éditorial avec règles de jeu, journaux de reporting et comparaison
01-04	Domaine futur	towerrushfrgame.com
01-05	Nom public du site	Tower Rush France
01-06	Domaine de l'opérateur	Les domaines des opérateurs relèvent de leurs propres profils. Le Betclic français — betclic.fr, Stake — stake.com, le domaine éditorial est conservé séparément
01-07	Version linguistique principale	fr-FR, France
01-09	Pays de l'audience	France
01-10	Géographie d'inscription	Pour la monnaie Tower Rush en France, il n'existe pas de parcours d'inscription ; les comptes sont isolés
01-11	Territoire restreint	Accès fermé au casino en ligne, voir ANJ au §1
01-13	Nombre de locales	2, fr-FR et en sans GEO
01-15	Méthodologie	Source → domaine → configuration → événements → calcul → conclusion
01-16	Rédaction de la base source	FR 1.1, 10.11.2026
01-17	Exclusion du projet	Original Tower Rush. La suite et les cartes de marque diffèrent

32 · Édition et données

32 · Édition et données

ID	Paramètre	Domaine, condition et résultat
32-01	Éditeur responsable	Édition towerrushfrgame.com
32-08	Commentaires	Absents du projet
32-09	Compte du site éditorial	Absent du projet
32-16	Assistant AI	Non prévu
32-26	Règles de commentaires et de modération	Les commentaires sont absents de la spécification du projet
32-27	Règles du compte du site éditorial	Les comptes de la rédaction sont absents
32-28	Paramètres de la newsletter	La newsletter est absente
32-40	Âge du public et vérification	18+, le référentiel éditorial ne vérifie pas les comptes de l'opérateur
32-41	Droits sur les marques de tiers	Les marques appartiennent à leurs propriétaires respectifs
32-42	Voie de réclamation auprès de l'éditeur	Lettre à l'auteur avec URL et le fait précis, §6